

08 AVR. 2003

DALKIA FRANCE

*Société en Commandite par Actions au capital de 220.094.304 euros
Siège social : 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59350 SAINT ANDRE
456 500 537 RCS Lille*

DECISION DES ASSOCIES COMMANDITES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE
DEPOT DU 08 AVR. 2003
N° 2025
R.C.S. 456.500.537
R.C. 56 B 53

Les sous-signés :

➤ **VIVENDI ENVIRONNEMENT**

*société anonyme au capital de 5.468.451.021 euros,
dont le siège social est 38 avenue Kléber - 75116 PARIS,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 780 129 961,
représentée par M. Henri PROGLIO*

➤ **DALKIA**

*Société par Actions simplifiée au capital de 968.868.596 euros,
dont le siège social est 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59350 SAINT ANDRE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le n° 403 211 295,
représentée par M. Olivier BARBAROUX*

22134

agissant en qualité de seuls associés commandités de la Société DALKIA FRANCE - société en commandite par actions au capital 220.094.304 euros, dont le siège social est 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59350 SAINT ANDRE, identifiée sous le numéro 456.500.537 RCS Lille

nommons, à compter de ce jour, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, en qualité de nouveau gérant de la Société DALKIA France en remplacement de M. Jean-Pierre DENIS dont les fonctions ont cessé ce jour :

Monsieur Olivier BARBAROUX

*né le 6 septembre 1955 à Mexico City
demeurant : 19 allée des Cèdres - 78230 LE PECQ*

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 29 décembre 2003.

Il est rappelé que le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou par les statuts aux assemblées des actionnaires, au conseil de surveillance et aux associés commandités.

Fait à Paris, le 20 février 2003
en quatre exemplaires
pour servir et valoir ce que de droit.


VIVENDI ENVIRONNEMENT
Henri PROGLIO


DALKIA
Olivier BARBAROUX